



Dénomination : « BUREAU D'ETUDE SIGMA » SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : AUGMENTATION DE CAPITAL/ CESSIION DE PARTS SOCIALES

Date de la modification : 11/08/2020

N° d'immatriculation : 16640/B/SARL

Le capital de la société est fixé à la somme de **10.000 FDJ** (dix mille francs Djibouti), c'est à dire **une part de 10.000 FDJ** (dix mille francs Djibouti), entièrement souscrite et attribuée à l'associé unique de la société comme suit :

- **Monsieur MOHAMED ALI FARAH1 part soit 10 000 FDJ**

➤ Suite à l'acte de décision de la société « **BUREAU D'ETUDE SIGMA » SARL** du **02/08/2020**, il a été décidé de procéder aux modifications suivantes :

I. AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

L'associé unique de la société « **BUREAU D'ETUDE SIGMA » SARL** décide d'augmenter le capital social en le portant de **10.000 FDJ** à **100.000 FDJ**.

• Conséquences sur la répartition des apports et du capital (Articles Six et Sept nouveaux) :

- **Monsieur MOHAMED ALI FARAH10 part soit 100.000 FDJ**

II. CESSIION DE PARTS SOCIALES

- **Monsieur MOHAMED ALI FARAH** cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droits **5 parts soit 50.000 FDJ** qu'il détient dans le capital de la société « **BUREAU D'ETUDE SIGMA » SARL**, à **Monsieur ALI FARAH SAMATAR** et les **5 autres parts soit 50.000 FDJ** à **Monsieur MOHAMED GUEYE**.

• Conséquences sur la répartition des apports et du capital (Articles Six et Sept nouveaux) :

- **Monsieur ALI FARAH SAMATAR5 part soit 50.000 FDJ**

- **Monsieur MOHAMED GUEYE5 part soit 50.000 FDJ**

Dénomination : « RAMSTIC » SARL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Date de la modification : 11/08/2020

N° d'immatriculation : 15170/B/SARL

➤ Suite au procès-verbal déposé par l'associé unique de la société « **RAMSTIC » SARL** date du **03/08/2020**, il a été décidé de procéder à la modification suivante :

❖ Extension de l'objet social

Désormais l'objet social de la société contient également l'activité suivante :

- Import-export de produits insecticides

Dénomination sociale: «TRACTEBEL ENGINEERING S.A.–SUCCURSALE DJIBOUTI » Succursale

Siège principal : Boulevard Simon Bolivar 34-36, 1000 Bruxelles-Belgique

Siège de la succursale : Quartier le Héron, BP : 3019-DJIBOUTI

Représentant de la succursale : M. STEFAN ROGER R. RICKAERT et M.TOM KARLA A. GHENNE

Représentant : Me MELANIE GUERINOT

Date de la radiation : 11/08/2020 à 08h09

N° d'immatriculation au registre analytique : 16771/B/Succursale

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : CHANGEMENT DE LA REPRESENTATION

• Suite à l'acte de décision de la société mère « **TRACTEBEL ENGINEERING** » SA pour le remplacement du Branch manager de la succursale « **TRACTEBEL ENGINEERING S.A.–SUCCURSALE DJIBOUTI** » en date du **09/07/2020**, déposé et certifié par **Me Mélanie GUERINOT**, il a été décidé de procéder à la résolution suivante :

❖ **CHANGEMENT DE LA REPRESENTATION**

Denis Lohest et Sandrine Wengler, en leur capacité de représentants légaux de la société mère « **TRACTEBEL ENGINEERING** » SA, dument autorisés conformément au règlement relatif aux pouvoirs de représentation externe de la société, prennent conjointement la décision suivante :

- **Monsieur PHILIPPE DEMEYER** est nommé en qualité de représentant de la succursale « **TRACTEBEL ENGINEERING S.A.–SUCCURSALE DJIBOUTI** » aux cotés de **Monsieur TOM GHENNE**, ce en remplacement de **Monsieur STEFAN RICKAERT** avec effet au 9/07/2020.

- Il aura le pouvoir de représenter, individuellement, la société pour toutes matières concernant la succursale et dont le montant de la responsabilité engagée par la société n'excède pas **100.000 EUR** ou un montant équivalent en devise étrangère.

- Pour toutes matières dont le montant de la responsabilité engagée excèderait cette somme, une procuration spéciale sera émise par la société par deux administrateurs ou deux membres du comité exécutif de la société.

